



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 581-5

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 août 2021, le Règlement numéro 581-5, intitulé « Règlement numéro 581-5 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 581 et ses amendements afin d'ajouter la zone M-46 à la liste des zones assujetties à ce règlement ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 23 septembre 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 24 septembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE